

## AVIS DE MARCHE MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

### 1 – Identification de la consultation

#### Marché 2024-16C Réhabilitation et surélévation du bâtiment A - Campus Villejean

*Cette procédure fait suite à l'infructuosité du lot 5 de la procédure lancée le 07/05/2024 et publiée au BOAMP n°24-56085 et JOUE n°287985-2024*

### 2 – Objet

La présente opération concerne la réhabilitation et la surélévation en site libéré du bâtiment A et un réaménagement partiel du bâtiment B du Campus Villejean à Rennes

Les enjeux sont multiples, fonctionnels (réorganisation de services de l'UFR Sciences Sociales et adaptation aux nouveaux usages), performanciers et réglementaires (sobriété énergétique, attention environnementale, sécurité incendie, accessibilité), sanitaires (désamiantage), urbains (adaptation aux renversements du flux des étudiants depuis l'arrivée du métro, nouvelle entrée sur le cœur de campus au Nord, densification du site recherchée), architecturaux, paysagers et économiques.

Superficie projetée du bâtiment A : 6158 m<sup>2</sup> SUN

Codes CPV	Libellé CPV
45210000-2	Travaux de construction de bâtiment
45262700-8	Travaux de transformation de bâtiment
45262800-9	Travaux d'extension de bâtiment

### 3 – Caractéristiques

#### 3.1 – Procédure et techniques d'achat retenues

Procédure adaptée (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées – Code de la commande publique)  
Marché ordinaire sans technique d'achat au sens de l'article L2125-1 du CCP.

#### 3.2 – Valeur estimée

Le montant prévisionnel des travaux est de 10 720 296 € HT.

#### 3.3 – Lots

Pour information, les travaux relevant de l'opération seront répartis en 15 lots.

**La présente consultation ne concerne que le lot 5.**

La présente consultation est ainsi décomposée en 14 lots :

Objet	Codes CPV	Libellé CPV
Lot n°2 - Démolition - GO - charpente métallique - terrassements - réseaux enterrés - voirie	45111100	Travaux de démolition
Lot n°3 - Charpente bois - MOB	45261100-5 45223200	Travaux de charpente Ossatures
Lot n°4 - Etanchéité - couverture	45261420-4 45260000	Travaux d'étanchéification Travaux de couverture et travaux d'autres corps de métier spécialisés
<b>Lot n°5 - Menuiseries extérieures - occultations</b>	<b>45421000-4</b>	<b>Travaux de menuiserie</b>
Lot n°6 - Bardage	45262650	Travaux de bardage
Lot n°7 - Métallerie - serrurerie	45421000 44316500-3	Travaux de menuiserie Serrurerie
Lot n°8 - Menuiseries intérieures	45421150-0	Travaux d'installation de menuiseries non métalliques
Lot n°9 - Cloisons - doublages - faux plafonds	45421141-4 45421146-9	Travaux de cloisonnement Mise en place de plafonds suspendus
Lot n°10 - Carrelage - faïence - sols souples	45431000 45430000	Carrelages Revêtements de sols et de murs
Lot n°11 - Peinture	45442100-8 45442110-1	Travaux de peinture Travaux de peinture de bâtiments
Lot n°12 - Electricité	45310000-3	Travaux d'équipement électrique
Lot n°13 - CVC - Plomberie et réseaux	45330000-9 45331000-6	Travaux de plomberie Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation)
Lot n°14 - Ascenseurs	45313100-5 42416100	Travaux d'installation d'ascenseurs Ascenseurs
Lot n°15 - Paysage et espaces extérieurs	45112700 45112710	Travaux d'aménagement paysagers Travaux d'aménagement paysagers d'espaces verts

### 3.4 – Tranches

Sans objet.

### 3.5 – PSE

#### 3.5.1 – PSE obligatoires

Des **prestations supplémentaires éventuelles (PSE)** sont exigées par l'acheteur dans les conditions suivantes :

Lots	PSE	Descriptif
2	2-1 / A	Dallage sur étanchéité parvis porche Sud
	2-2 / B	Réaménagement entrée Sud

Lots	PSE	Descriptif
4	4-1 / A	Etanchéité porche Sud
5	5-3	Menuiseries et brise-soleils fixes sur la façade Sud B300
7	7-1	Arceaux à vélos
	7-2 / E	Mobilier espaces de convivialité
8	8-2 / E	Mobilier espaces de convivialité
	8-3	Banque d'accueil de la bibliothèque
	8-5	Coloris cabines wc stratifié
9	9-1	Faux-plafond métallique neuf sous le porche Sud
11	11-1 / C	Mise en peinture des portes
12	12-1 / B	Extérieur Sud : alimentation des luminaires
	12-2	Enveloppe des baies VDI neuves
	12-3 / D	Systèmes de contrôle d'accès
	12-4	Installation photovoltaïque en toiture (panneaux lestés)
13	13-1	Changement du climatiseur local multimédia
	13-2	Raccordement des compteurs eau froide sur la GTC
15	15-1 / B	Aménagement extérieur Sud
	15-2	Plantation verger

### 3.5.2 – PSE facultatives

Sans objet.

## 3.6 – Variantes

### 3.6.1 – Variantes obligatoires à l'initiative de l'acheteur

Des **variantes de type solution alternative** sont exigées par l'acheteur dans les conditions suivantes :

Lots	Solution alternative	Descriptif
2	2-3	Modification du raccordement du réseau EP extérieur Est
5	5-1	Dépose des menuiseries 1965 avec procédure amiante
	5-2	Dépose des menuiseries 2015 pour évacuation avec recyclage en lieu et place du ré-emploi
8	8-1 / C	Portes en finition prêt à peindre en remplacement de stratifié
	8-4 / D	Fourniture de systèmes de contrôle d'accès
10	10-1	Remplacement des sols Linoléum par des sols PVC

### 3.6.2 – Variantes facultatives à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

### 3.6.3 – Variantes à l’initiative du candidat

Non autorisées.

### 3.7 – Durée du marché

La durée d’exécution des travaux est de 23 mois. Ce délai court à compter de la date indiquée dans l’ordre de service de démarrage des travaux qui sera notifié à l’entreprise.

Ce délai intègre :

- une période de préparation d’une durée d’1 mois, se référer au planning prévisionnel,
- les congés légaux des entreprises.

Les dates prévisibles des travaux sont les suivantes : début novembre 2024, réception mai 2026.

### 3.8 – Lieu d’exécution

Campus Villejean  
Bâtiments A et B  
Place du Recteur Henri Le Moal  
CS 24307 - 35043 Rennes Cedex

### 3.9 – Visite des lieux

#### 3.9.1 – Visite obligatoire

La visite des lieux est obligatoire pour tous les lots.

Les candidats doivent effectuer une visite du site dans les conditions suivantes. Les visites seront communes à plusieurs candidats :

Dates	Lieu de rdv	Horaires	
		Matin	Après-midi
Jeudi 17/10	Campus Villejean Bâtiment A Entrée Sud (Accès par l’Avenue du Professeur Léon Bernard)	/	14h30
Lundi 21/10		9h30	/
Mardi 22/10		9h30	/
Vendredi 25/10		9h30	/
Lundi 04/11		/	14h30
Mercredi 06/11		9h30	/

#### 3.9.2 – Visite facultative

Sans objet.

#### 3.9.3 – Contacts

Les candidats peuvent contacter les personnes suivantes pour effectuer une visite du site :

- Mme Anne PELLISSIER : 06.15.45.47.12 – anne.pellissier@univ-rennes2.fr
- M. Grégory CHRETIEN : 06.07.58.00.33 – gregory.chretien@univ-rennes2.fr

### 3.10 – Minimas exigés

#### 3.10.1 – Capacité économique et financière exigée

Lot 5	Le candidat devra justifier d'un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 3 600 000€.
-------	---

#### 3.10.2 – Capacité technique et professionnelle exigée

Certificats <b>ou tout moyen de preuve équivalent</b>	Lot 5	Qualibat 3522 : Fabrication et pose de menuiseries extérieures en aluminium (Technicité confirmée) Qualibat 4511 : Fourniture et pose volets, stores, portails, rideaux, grilles, portes de garage et portes sectionnelles - Résidentiel et Tertiaire Qualibat 3531 : Fabrication et pose de menuiserie extérieure en acier (technicité courante)
--	-------	---

### 3.11 – Critères de jugement

#### 3.11.1 – Critères de sélection des candidatures

Les candidatures sont analysées et sélectionnées en fonction des critères suivants :

Critère et pondération	Descriptif
1. Capacités techniques et professionnelles	Garanties techniques et professionnelles.
2. Capacités économiques et financières	Garanties économiques et financières.

#### 3.11.2 – Critères de jugement des offres

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère	Descriptif
<b>1. Prix € HT (60%)</b>	Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global des prix en € HT
<b>2. Qualité technique (40%)</b>	La qualité technique est appréciée au regard de l'Annexe 1 - Cadre de Mémoire Technique
• Sous-critère n°1 : Organisation de l'équipe et des moyens humains mobilisés : 10 %	
• Sous-critère n°2 : Méthodologie d'intervention : 20 %	
• Sous-critère n°3 : Qualité environnementale de l'offre et limitation des nuisances : 10 %	

#### 3.11.3 – Auditions

Il pourra être procédé à des auditions des candidats dans les conditions suivantes : en présentiel, sur le campus Villejean de l'Université Rennes 2, à Rennes.

Les auditions pourront être engagées avec les 3 meilleurs candidats à l'issue de l'analyse des offres initiales sélectionnés. Ils seront convoqués à une ou plusieurs auditions afin de présenter leurs propositions. Les dates, horaires, adresses et modalités seront précisés dans la convocation.

Toutefois l'acheteur pourra attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans audition.

### 3.12 – Clause sociale

Lots 2, 5, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 15 uniquement : l'Université Rennes 2 a fait le choix d'introduire dans ce marché des éléments liés à sa politique d'achats socialement responsables.

## 4 – Conditions de participation

### 4.1 – Date limite de remise des plis

**Lundi 18 novembre 2024 à 12h**

### 4.2 – Modalités d'obtention du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019, le DCE est consultable et téléchargeable sur le profil acheteur (PLACE) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

### 4.3 – Dépôt des plis

Les candidatures et les offres seront adressées uniquement sur le profil d'acheteur (PLACE) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

### 4.4 – Capacités

DC1, DC2, références, documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières, déclarations et attestations visés aux articles R2142-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

### 4.5 – Délai de validité des candidatures et des offres

Le délai de validité est de 120 jour(s) à compter de la date limite de réception des plis.

## 5 – Renseignements complémentaires

### 5.1 – Langue utilisée

Français

### 5.2 – Monnaie utilisée

Euro

### 5.3 – Modalités essentielles de financement et de paiement

Financement sur les ressources propres de l'Université Rennes 2 et par financements extérieurs.  
Paiement à 30 jours par virement bancaire.

## 6 – Procédures de recours

### 6.1 – Instance chargée des recours

Tribunal administratif  
Hôtel de Bizien  
3 Contour de la Motte - CS 44416  
35044 RENNES Cedex

Tél. : 02 23 21 28 28

Courriel : [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr)

<http://rennes.tribunal-administratif.fr/>

SIRET : 173 500 059 00014

## 6.2 – Coordonnées du comité consultatif régional

CCIRA de Nantes

DREETS DES PAYS DE LA LOIRE

Immeuble Skyline, 22 mail Pablo Picasso - BP 24209

44042 NANTES Cedex 1

Tél. : 06 60 48 98 89

Courriel : [dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr](mailto:dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr)

SIRET : 130 029 283 00012

## 7 – Identification de l'acheteur

### Université RENNES 2

Direction des Finances et du Pilotage

Pôle Commande Publique

(Bâtiment Présidence – Porte 403)

Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES Cedex

@ : [achatsmarches@univ-rennes2.fr](mailto:achatsmarches@univ-rennes2.fr)

<https://www.univ-rennes2.fr/>

SIRET 193 509 379 00015

Catégorie : Etablissement public national – Education - EPCSCP

L'acheteur n'agit pas pour le compte d'autres acheteurs.

## 8 – Date d'envoi de l'avis à la publication

16 octobre 2024